



Ecole  
Supérieure  
Art  
Avignon

Ecole Supérieure d'Art d'Avignon  
500 chemin de baigne-Pieds  
84000 AVIGNON  
Tel : 04 90 27 04 23

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUIN 2020

### Délibération n°2

### Compte administratif 2019

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, l'ordonnateur établit le **compte administratif** du budget principal. L'ordonnateur rend alors compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération du 15 mars 2019 du Conseil d'administration relative à l'approbation du budget prévisionnel 2019 ;

Vu la délibération du 1<sup>er</sup> octobre 2019 du Conseil d'administration relative à l'approbation du budget supplémentaire 2019 ;

Vu la délibération du 13 décembre 2019 du Conseil d'administration relative à l'approbation de la décision modificative ;

Vu la délibération du 17 juin 2020 du Conseil d'administration relative à l'approbation du compte de gestion 2019 ;

### **PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 :**

Conformément au compte administratif transmis en annexe à la présente délibération, le compte administratif 2019 est arrêté de la manière suivante :

### **I/ POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

#### **1. DEPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Réalisation de l'exercice : 1 802 477.55€

+ report de l'exercice 2018 : 0€

**TOTAL RESULTAT DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (a) : 1 802 477.55€**

Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées en 2019.

80% concernant des charges de personnel (honoraires, rémunération et charges). L'ensemble des postes n'ont pas été pourvus et financés sur 12 mois en 2019. Les recrutements fin 2019 d'un poste de comptable, d'administrateur, de coordinatrice des ateliers libres, de régisseur pédagogique ont eu une faible incidence sur la masse salariale 2019. L'incidence sera constatée en année pleine en 2020.

Par ailleurs, la vacance de postes d'enseignant a engendré une économie sur les coûts de personnel. Ces postes ont été publiés au dernier trimestre 2019 (recrutement en 2020).

## **2.RECETTES DE FONCTIONNEMENT :**

Réalisation de l'exercice : 1 837 922.49€

+ report de l'exercice 2018 : 412 352.23€ (reprise de l'excédent 2018)

Il est notamment constaté une hausse des recettes de fonctionnement liées à un titre exceptionnel de 12 914€ en 2019 et à l'augmentation des droits d'inscription pour les ateliers libres et pour l'enseignement supérieur.

**TOTAL RESULTAT DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (b) : 2 250 274.72€**

**RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT recettes (b) – dépenses (a) = 447 797.17 € (excédent)**

Ce résultat est explicité en grande partie par une reprise de résultat de l'année N-1 et par des charges de personnel non réalisés en 2019.

## **II/ POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT :**

### **1.DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Réalisation de l'exercice : 58 255.40€

+ report de l'exercice 2018 : 0€

**TOTAL RESULTAT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (c) : 58 255.40€**

### **2.RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Réalisation de l'exercice :35 986.85€

+report de l'exercice 2018 : 123 760.64€ (si excédent)

**TOTAL RESULTAT DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (d) : 159 747.49€**

**RESULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT recettes (d) – dépenses (c) = 101 492.09€ (excédent)**

Ce résultat est explicité par une maîtrise des dépenses d'investissement dans le cadre d'un budget très contraint.

## **III/ RESULTAT DE LA CLOTURE 2019 :**

**Résultat global de l'exercice 2019 (I + II) = 549 289.26€**

**Le Conseil d'Administration, en date du 17 juin 2020 après en avoir délibéré :**

Vote	
Nombre de présents	11
Nombre de votants	9
Pour	9
Contre	0
Abstention	0

**ARTICLE 1 :** Il est décidé d'approuver le compte administratif ci-annexé ainsi que les résultats ainsi déterminés.

**ARTICLE 2 :** il est décidé de déclarer toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes.

**Le Président du Conseil d'Administration  
Damien MALINAS**

